PAS DE CHARTERS POUR LES ÉTRANGERS!

MEETING DE SOUTIEN AUX 300 ÉTRANGERS «CLANDESTINS» DE PARIS.

Depuis le 18 mars, 300 immigrés africains, privés de droits, privés de papiers, luttent pour la régularisation de leur situation alors que le ministre de l'Intérieur les caractérisent de «clandestins». Sans logements, les familles africaines errent de locaux en locaux. Ils ont été expulsé par des C.R.S. de l'église Sainte Ambroise puis d'un gymnase dans le 11è arrondissement de Paris.

Ce sont les lois Pasqua qui «fabriquent» des «clandestins» en multipliant les difficultés d'obtention des papiers de régularisation. Le 28 mars un charter est parti avec huit des occupants de l'église Sainte Ambroise avec à son bord 50 Maliens en direction de leur pays. On estime à une quinzaine de charters ayant fait la même opération depuis juillet 1995.

Nous nous élevons contre l'idée qu'il y aurait des «faux» étrangers clandestins qu'il faut défendre car présents en France depuis des années contre des «vrais» étrangers clandestins venus illégalement et qui devraient être reconduits à la frontière. Nous disons au contraire «BIENVENUE AUX IMMIGRES», car il n'y a pas de problème d'immigration. Si les immigrés sont pointés du doigt, c'est parce que l'on veut cacher les responsabilités réelles sur les problèmes sociaux et économiques liés aux licenciements massifs par le patronat. Toute cette politique d'immigration fait le lit de l'extrême-droite et banalise le thème de haine anti-étranger. Les immigrés ne sont pour rien dans la crise économique mais en sont souvent les premières victimes.

Nous devons montrer notre solidarité avec tous les immigrés. Les 300 africains qui ont engagé un bras de fer pour voir leur situation régularisée doivent être encouragés. Pour exprimer notre soutien total à leur combat et déterminer ensemble les moyens de les aider, nous appelons à un meeting.

- * Régularisation de TOUS les sans-papiers !
- * Abrogation des lois Pasqua!
- * Abrogation de la circulaire Marchand!
- * Unité avec TOUS les immigrés!

MEETING JEUDI 4 AVRIL 96 12H 30 AMPHI LE 015 bâtiment des Lettres

ACE-UNEF UNEF-ID

DÉFENSE DE TOUS LES IMMIGRÉS!

RASSEMBLEMENT A LA PRÉFECTURE DE CAEN JEUDI 11 AVRIL A 17H

pour : la régularisation de TOUS les sans-papiers ! l'abrogation des lois Pasqua! l'abrogation de la circulaire Marchand ! le retrait de la loi Debré sur l'immigration! l'unité avec TOUS les immigrés !

Depuis le 18 mars, 300 immigrés africains, privés de droits, privés de papiers, luttent pour la régularisation de leur situation alors que le ministre de l'Intérieur les caractérisent de «clandestins». Sans logements, les familles africaines errent de locaux en locaux. Ils ont été expulsé par des C.R.S. de l'église Sainte Ambroise puis d'un gymnase dans le 11è arrondissement de Paris.

Ce sont les lois Pasqua qui «fabriquent» des «clandestins» en multipliant les difficultés d'obtention des papiers de régularisation. Le 28 mars un charter est parti avec huit des occupants de l'église Sainte Ambroise et avec à son bord 50 Maliens en direction de leur pays. On estime à une quinzaine de charters ayant fait la même opération depuis juillet 1995.

Au niveau étudiant, la circulaire Marchand de 1991 permet aux préfets de se substituer à l'université pour juger de la réalité des études des étudiants étrangers, avec pour conséquence des expulsions possibles.

De plus, une nouvelle menace pèse. Le projet de loi Debré envisage d'accentuer les contrôles et les mesures répressives envers les étrangers. Le projet prévoit notamment de confisquer les passeports des étrangers en situation irrégulière. Un fichier comprenant leurs empreintes digitales (comme pour les repris de justice) serait constitué. Les réfugiés quant à eux, seraient dans l'obligation de se présenter tous les quinze jours aux autorités préfectorales ou aux services de police ou à la mairie.

Nous nous élevons contre l'idée qu'il y aurait des «faux» étrangers clandestins qu'il faut défendre car présents en France depuis des années contre des «vrais» étrangers clandestins venus illégalement et qui devraient être reconduits à la frontière. Nous disons au contraire «BIENVENUE AUX IMMIGRES», car il n'y a pas de problème d'immigration. Si les immigrés sont pointés du doigt, c'est parce que l'on veut cacher les responsabilités réelles sur les problèmes sociaux et économiques liés aux licenciements massifs par le patronat. Toute cette politique d'immigration fait le lit de l'extrême-droite et banalise le thème de haine anti-étranger. Les immigrés ne sont pour rien dans la crise économique mais en sont souvent les premières victimes.

Nous devons montrer notre solidarité avec tous les immigrés. Les 300 africains qui ont engagé un bras de fer pour voir leur situation régularisée doivent être encouragés. C'est pour cela que l'on doit être le plus nombreux possible devant la préfecture.

UIS-CFDT, SGEN-CFDT, UD-CGT, FEN, SUD-PTT, ACE-UNEF, UNEF-ID, RAS L'FRONT, JRE, JCR/GR, LCR, AL, PS, SNES, FSU.

INTERVENTION AU RASSEMBLEMENT LE 11 AVRIL 1996 A LA PRÉFECTURE POUR LA DÉFENSE DE TOUS LES IMMIGRES

J'interviens au nom de l'ACE-UNEF pour exprimer notre soutien le plus total aux 300 immigrés africains en lutte depuis le 18 mars pour voir leur situation régularisée.

Nous voulons aussi nous indigner face à la situation qui se détériore depuis des années en ce qui concerne les étrangers. Les 300 Africains mènent un combat qui reflète une politique anti-immigrés qui est de plus en plus inquiétante. Si les Africains agissent aujourd'hui collectivement et publiquement c'est parce qu'ils ont tout fait individuellement pour obtenir leurs papiers. Puisque toutes leurs démarches isolées n'ont pu aboutir, ils ont décidé, et ils ont eu raison, de mener une action collective qui est la seule efficace.

Leur combat, c'est le résultat de plus de 20 ans de politique anti-immigrés qui s'est accompagné d'une culpabilisation, d'un sentiment de honte d'être étranger. Cette politique anti-immigrés remet en cause un principe issu de la Révolution française de reconnaître la France comme terre d'asile. De plus, il s'agit ici d'une liberté démocratique élémentaire du droit de circulation qui est bafoué.

En voulant lutter contre l'immigration clandestine, tous les gouvernements ont jeté les bases d'une haine contre les étrangers en faisant dans la foulée le lit de l'extrême-droite. C'est la crise économique qui est l'accoucheuse des politiques anti-immigrés et du racisme. Pourtant, les immigrés sont souvent les premières victimes de la crise. Ils sont les premiers à être licenciés et constituent une population malléable et corvéable à merci par le patronat.

L'expression «d'étranger clandestin» est une invention pour reconduire à la frontière des immigrés. Ce sont les lois en vigueur qui créent des clandestins. Ainsi, des immigrés en situation régulière peuvent devenir des immigrés clandestins du jour au lendemain à cause de la loi Pasqua. De même, les immigrés clandestins qui quittent leur pays pour le nôtre sont clandestins par obligation puisque les ambassades et les consulats posent de plus en plus de difficultés pour qu'ils aient des papiers réguliers. Imagine-t-on qu'un immigré clandestin venant par une filière patronale pour travailler en France soit clandestin par plaisir ? Évidemment non, puisqu'il n'a aucun droit : pas de Sécurité Sociale, pas de garanties salariales, etc., etc. Aucun avantage et que des inconvénients.

Mais l'État est là pour réglementer ce qu'ils appellent poliment les «flux migratoires» avec tout un arsenal législatif : loi Bonnet de 1980, loi Joxe de 1984, circulaire Sauvé-Marchand de 1991 et lois Pasqua de 1993 pour ne citer que les principales. Cela ne suffit visiblement pas puisqu'un projet de loi Debré est en préparation. Le gouvernement n'en a pas assez de limiter les entrées par un maillage policier dans les aéroports, les postes frontières, surveiller les immigrés à coup de plan Vigipirate, il doit estimer l'heure venue de passer à une seconde phase. Le projet Debré vise à mettre davantage de pression sur le citoyen lambda, l'immigré en situation régulière mais aussi sur les associations. Si ce projet passe, il va permettre aux préfets de renforcer ses

prérogatives sur celles de la Justice. Ainsi un préfet pourra décider sans jugement autre que le sien si un immigré peut recevoir une carte de résident ou non. Le projet prévoit aussi de confisquer les passeports des étrangers en situation irrégulière. Un fichier comprenant leurs empreintes digitales (comme pour les repris de justice) serait constitué. Les réfugiés quant à eux, seraient dans l'obligation de se présenter tous les quinze jours aux autorités préfectorales ou aux services de police ou à la mairie. Enfin, le projet vise à intimider les associations qui osent encore aider les clandestins en faisant de l'étranger un terroriste en puissance, et l'aide aux sans-papiers devient un crime pouvant être réprimé comme acte terroriste.

On le voit régulièrement, il s'agit maintenant de criminaliser les immigrés en les étiquetant de terroristes, d'intégristes ou de vendeurs de drogues. Cette image des étrangers est malheureusement banalisée et la suspicion devient comme un second réflexe quand il y a un acte terroriste.

Nous n'avons pourtant pas à avoir peur des immigrés. Nous devons même aujourd'hui contrebalancer le rapport de forces en apportant notre soutien sans condition à tous les immigrés. Les 300 Africains ont quitté la Cartoucherie de Vincennes pour un entrepôt de la SNCF dans le XVIIIè arrondissement de Paris. Ils ont reçu le soutien des sections de cheminots C.G.T. et CFDT et c'est une protection supplémentaire pour eux.

Le gouvernement, par la voix du premier ministre a annoncé qu'il fallait «appliquer la loi avec humanité». Or, le gouvernement souhaite le maintien des lois Pasqua et continuer la lutte contre l'immigration clandestine. Il n'y a pas 36 solutions : soit on remet en cause la politique anti-immigrés soit on l'applique ! Par ailleurs, nous sommes en désaccord complet avec la proposition du gouvernement qui est d'étudier les dossiers de chaque étranger au cas par cas. D'une part, ce n'est pas ce que demandent les Africains, d'autre part, cela permet de diviser les immigrés entre eux et enfin, cela suppose qu'il y a des immigrés à reconduire à la frontière.

A ce propos, l'ACE-UNEF estime que la victoire des Africains est liée à l'unité de toutes les organisations qui les soutiennent. Si une organisation prend la responsabilité de diviser le mouvement, avec des mots d'ordres différents de ceux des Africains, elle prend aussi la responsabilité d'affaiblir le mouvement. Nous appelons l'ensemble des organisations associatives, syndicales et politiques à se joindre, si ce n'est fait, au combat de tous les immigrés pour qu'ils obtiennent leurs papiers.

Nous appelons la population à faire preuve de solidarité avec tous les immigrés en participant à une collecte financière que nous organisons pour leur venir en aide. Nous vous appelons à signer et faire signer la pétition autour de vous.

VIVE L'UNITÉ DES FRANÇAIS ET DES ÉTRANGERS, A BAS LES LOIS RACISTES RÉGULARISATION IMMÉDIATE DE TOUS LES IMMIGRES.

François Ferrette, président de l'ACE-UNEF